

# RECYCLAGE SSIAP 3

## RECYCLAGE CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE AUX PERSONNES

**DURÉE :**  
**3 jours**

### ■ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maintien et actualisation des connaissances SSIAP 3

■ **PROFIL DES PARTICIPANTS** : Les personnels des services de sécurité incendie doivent se soumettre à un recyclage triennal au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP. Cette formation est obligatoire tous les trois ans pour les personnels en exercice (arrêté du 2 mai 2005)

## Programme

<b>Pré-requis recyclage</b>	Titulaire du diplôme SSIAP3, ou d'une équivalence. Attestation d'exercice de la fonction de chef de service de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois. Cette disposition doit être attestée par l'employeur. Qualification de secourisme en cours de validité
<b>Validation</b>	La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.  Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.  Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

### RECYCLAGE CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE 21 HEURES

Séquence 1 : Réglementation

Séquence 2 : Notions de droits civil et pénal

Séquence 3 : Fonction Maintenance

Séquence 4 : Etude de cas

Séquence 5 : L'accessibilité des personnes handicapées

Séquence 6 : Analyse des risques

Séquence 7 : Moyens de secours

<b>SÉQUENCE 1 RÉGLEMENTATION</b>		<b>4 HEURES</b>
Thème	Évolution des textes réglementaires	
Contenu	Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, dispositions particulières et spéciales Règlement de sécurité dans les IGH Rappel des textes sur les moyens de secours Rappel sur le code du travail Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié	4 heures
Matériels et documentation recommandés	Code de l'urbanisme, les différentes sections Code de la construction et de l'habitation, les différentes sections (chapitre : protection contre l'incendie et la panique dans les ERP et IGH) Code du travail (chapitre incendie) Code de l'environnement Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, particulières et spéciales Règlement de sécurité dans les IGH	

<b>SÉQUENCE 2 NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PÉNAL</b>		<b>2 HEURES</b>
Thème	Les Codes civil et pénal	
Contenu	La délégation de pouvoir et la délégation de signature La responsabilité civile et la responsabilité pénale Le délit de mise en danger de la vie d'autrui	2 heures
Remarque	Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique.	

<b>SÉQUENCE 3 FONCTION MAINTENANCE</b>		<b>2 HEURES</b>
Thème	Les contrats de maintenance des installations de sécurité	
Contenu	Contextes d'obligations réglementaires Aspects juridiques : • Les contrats avec obligation de moyens • Les contrats avec obligation de résultat Différents types de contrats : • Le contrat de types « prédictifs » • Le contrat de types « préventifs » • Le contrat de types « correctifs » ou « curatifs » Normalisation	1 h 30
Application	Analyse critique et retours d'expérience	0 h 30

<b>SÉQUENCE 4 ÉTUDE DE CAS</b>		<b>3 HEURES</b>
Thème	Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant	
Contenu	Rappel de la méthode Lecture de plan	1 heure
Matériels et documentation recommandés	Les règlements de sécurité Plans	
Application	Rédaction d'une notice technique de sécurité Correction de l'exercice	2 heures

<b>SÉQUENCE 5 L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES</b>		<b>2 HEURES</b>
Thème	Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application.	
Contenu	Les dispositions réglementaires : Les commissions accessibilité Les exigences réglementaires générales Les exigences dimensionnelles et qualitatives Autorisations de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) Visite, réception par commission d'accessibilité	1 heure
Matériels et documentation recommandés	Réglementation sur l'accessibilité	
Application	Analyse critique et retours d'expérience	1 heure

<b>SÉQUENCE 6 ANALYSE DES RISQUES</b>		<b>4 HEURES</b>
Thème	Identifier les situations de risque de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels. Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux.	
Contenu	Évaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens) Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel) Le plan de prévention (rappel) Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel)	2 heures
Matériels et documentation recommandés	Textes réglementaires (article R123-43) Décret du 20 février 1992 relatif au plan de prévention Décret du 5 novembre 2001 relatif au document unique Arrêté du 22 août 2002 relatif au Document technique Amiante Modèle de plan directeur, compte-rendu de chantier, etc.	
Application	Étude d'un cas pratique	2 heures
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un coordonnateur Sécurité Protection Santé ou par un responsable de service sécurité en entreprise et justifiant d'une expérience minimale de 5 ans dans les domaines souhaités.	

<b>SÉQUENCE 7 MOYENS DE SECOURS</b>		<b>2 HEURES</b>
Thème	Évolution des textes réglementaires	
Contenu	Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications) Moyens d'alerte des secours Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours Connaître et savoir exploiter un SSI	2 heures
Matériels et documentation recommandés	Les différents textes applicables SSI de catégorie A	

## ■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les apports théoriques et les échanges se succéderont tout au long de la formation avec des contenus théoriques mais aussi des situations vécues par l'intervenant ou les participants. Remise d'un support de cours par personne.

Renseignements, organisation et planification :  
**VALÉRIE RENAUD-DUVALET** ☎ 05 55 77 55 76  
[valerie.renaud@groupe-fel.fr](mailto:valerie.renaud@groupe-fel.fr)  
 Groupe FEL ☎ 05 55 79 06 06